

Page d'accueil

Les programmes européens 2014-2020

A travers l'acte III de la décentralisation, le Gouvernement laisse la possibilité aux Régions de gérer elle-même tout ou partie des fonds européens. Pour en savoir plus sur la gestion des fonds européens 2014-2020, cliquez sur ce lien

La Guyane dispose des cinq principaux programmes européens pour la période 2007-2013.

Le Préfet de région est autorité de gestion des programmes sur :

le PO FEDER, le PO FSE, le PO FEP, le PDR FEADER.

Le PO AMAZONIE est géré par le Président du Conseil Régional de la Guyane.

D'autres programmes existent : Programme Interreg IV Caraïbes; programmes européens ERASMUS; le

7e Programme Cadre pour la Recherche et le Développement (PCRD)...

De plus, des appels à projets sont régulièrement lancés par la Commission européenne sur des projets précis.

